République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction Police Municipale

Service de Emplacements

Visa de Mme Caroline COTTEL
Chef du Service des Emplacements

Visa de M. Michel MILONA
Directeur Police Municipale

Affaire suivie par : Isabelle GONZALEZ
Tél. : 04 83 16 65 05
igonzalez@mairie-toulon.fr

DECISION MUNICIPALE N° 2026/001/PM

Publié Le 29 JUIL. 2026

DECISION

Objet : Adjonction de tarifs aux « Tarifs applicables aux droits de places, aux occupations du domaine public et aux droits de voiries au titre de l'année 2026 » (délibération du CM du 19/12/2025 enregistrée sous le n°2025/340/S)

Josée MASSI, Maire de Toulon,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2212-22,

VU l'arrêté municipal n°26/AR48 en date du 22/04/2026 portant délégation de signature pour les décisions prises en application des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article 3 au point 2° qui délègue notamment à M Thomas PISON, le droit de *« fixer, dans la limite de 2 000 € par occupation et par an, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées »*,

VU l'arrêté municipal n°26/AR44 du 10/04/2026 relatif à la délégation de fonctions et signature à Monsieur Thomas PISON, 3ème Adjoint au Maire,

VU notre arrêté municipal du 23 juillet 2020 portant Règlement Général des Emplacements publics et des Marchés, et notamment ses articles 1 à 32,

VU les tarifs applicables aux occupations du domaine public adoptés par délibération du Conseil Municipal du 2025/340/S en date du 19/12/2025,

DECIDE :

D'AJOUTER de nouveaux tarifs aux « Tarifs applicables aux droits de places, aux occupations du domaine public et aux droits de voiries au titre de l'année 2026 » dans la rubrique :

CHAPITRE I – TERRASSES ET ETALAGES

1) TERRASSES C**OUVERTES ANNUELLES**

Emplacements et natures des droits pour les associations exploitant un commerce de bouche et/ou un débit de boissons	**Modes de taxation**	**Toutes zones**
Droit de 1ère attribution	m²	**Exonéré**

2) TERRASSES **OUVERTES ANNUELLES** (pour cafés, brasserie, restaurants et autres)

Emplacements et natures des droits pour les associations exploitant un commerce de bouche et/ou un débit de boissons	**Modes de taxation**	**Toutes zones**
Droit de 1ère attribution	m²	**Exonéré**
Droit de 1ère attribution sur stationnement	m²	**Exonéré**

3) TERRASSES **OUVERTES SAISONNIERES** (pour cafés, brasserie, restaurants et autres)
Saison du 1er mai au 31octobre

Emplacements et natures des droits pour les associations exploitant un commerce de bouche et/ou un débit de boissons	**Modes de taxation**	**Toutes zones**
Droit de 1ère attribution	m²	**Exonéré**
Droit de 1ère attribution sur stationnement	m²	**Exonéré**

Les associations restent assujetties au paiement des redevances d'occupation du domaine public en fonction du type de terrasse et du zonage.

La présente décision n° 2026/001/PM recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à TOULON, en l'Hôtel de Ville, le 23/07/2026

Pour le Maire

Thomas PISON
Adjoint délégué aux Emplacements

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026 001 PM : Adjonction de tarifs aux "Tarifs applicables aux droits de places, aux occupations du domaine public et aux droits de voiries au titre de l'année 2026" (délibération du CM du 19/12/2025 enregistrée sous le n 2025/340/S)

Date de transmission de l'acte : 28/07/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 28/07/2026

Numéro de l'acte : 2026001PM (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20260723-2026001PM-AR

Date de décision : 23/07/2026

Acte transmis par : Elodie MASIELLO ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes